



Communiqué de presse

Egalité des Chances :

la PEEP satisfaite des conclusions du rapport des IGEN

La PEEP a pris connaissance de la note de synthèse sur la mise en place de la réforme du primaire et constate avec satisfaction les avancées que celle-ci apporte en termes d'égalité des chances.

En effet, dès le départ, la PEEP a soutenu cette réforme dont les différents dispositifs sont des leviers essentiels en la matière :

- Deux heures de soutien supplémentaires par semaine pour les élèves en difficultés,
- Stages de remise à niveau pendant les vacances pour les CM1 et CM2,
- Accompagnement éducatif pour les écoles situées dans les REP (Réseaux d'Éducation Prioritaire).

Le rapport des inspecteurs met en exergue les effets très positifs de l'aide personnalisée en termes de progrès pour les élèves : ceux qui en ont bénéficié retrouvent le goût de l'école et le lien entre le maître et l'élève se trouve renforcé. C'est donc bien la relation pédagogique qui est transformée au bénéfice de tous.

Ayant salué la mise en place de ces différents dispositifs gratuits qui allaient forcément bénéficier en priorité aux élèves issus de familles modestes ou défavorisées, la PEEP est heureuse de constater que les réticences qui ont précédé l'application de la réforme sont pour l'essentiel levées.

La PEEP continuera donc à soutenir les autres points de la réforme qui contribuent à promouvoir l'égalité des chances, une des missions premières de l'École de la République.

Le 11 septembre 2009